

### LA PRODUCTION OVINE AU CŒUR DES RÉGIONS DU QUÉBEC

La production ovine est pratiquée dans toutes les régions du Québec, mais particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent. Cette région concentre le plus grand nombre de brebis, soit près de 31 % du cheptel québécois. Même si la rentabilité des entreprises québécoises reste encore un enjeu important dans ce secteur, la situation s'améliore. D'ailleurs, le revenu annuel moyen de celles et ceux qui forment la relève du secteur ovin a augmenté de 67 % de 2015 à 2018.

Le Québec est la deuxième province productrice en importance, derrière l'Ontario et devant l'Alberta. Au Canada, près de 80 % des recettes monétaires de ce secteur d'activité viennent de ces trois provinces. En 2017, la production ovine québécoise<sup>1</sup> a généré des recettes monétaires agricoles tirées du marché de 52 M\$, soit 28 % des recettes totales du Canada. Ces rentrées d'argent provenaient de la commercialisation d'agneaux de lait, légers et lourds, de la vente de sujets reproducteurs et de la production laitière (destinée surtout à la fabrication du fromage).

#### LE BAS-SAINT-LAURENT CONCENTRE LA PLUS GRANDE PARTIE DE LA PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

À l'échelle du Québec, le Bas-Saint-Laurent engrange 31 % des recettes monétaires (15,5 M\$), suivi de l'Estrie et de la Montérégie avec 14 % chacune. La région se compare avantageusement avec certaines provinces. Comme elle assure un peu plus de 8 % des recettes monétaires ovines canadiennes, elle devance la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Manitoba.

**Tableau 1. Recettes monétaires pour le secteur ovin, par régions du Canada, en 2017**

	Recettes monétaires (M\$)	Part du total canadien
<b>Canada</b>	<b>188,3</b>	<b>100 %</b>
Ontario	72,4	38,4 %
Québec	51,7	27,4 %
Bas-Saint-Laurent	15,5	8,2 %
Estrie	6,7	3,6 %
Montérégie	6,7	3,6 %
Centre-du-Québec	5,6	3,0 %
Autres régions du Québec	17,2	9,1 %
Alberta	26,6	14,1 %
Saskatchewan	11,1	5,9 %
Colombie-Britannique	10,7	5,7 %
Manitoba	10,1	5,6 %
Autres provinces	4,8	2,5 %

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01, « Recettes monétaires agricoles »; calcul du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

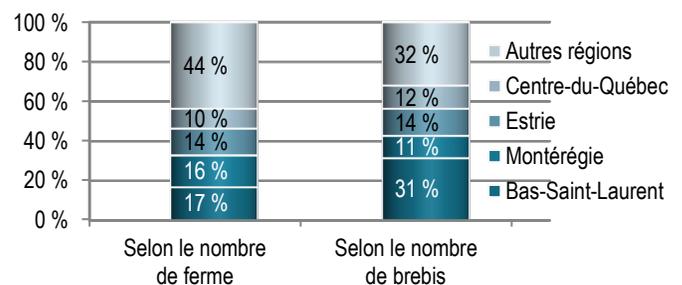
#### LES PLUS GRANDES EXPLOITATIONS OVINES SE TROUVENT AU BAS-SAINT-LAURENT

En décembre 2018, selon les fiches d'enregistrement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), les 769 entreprises agricoles du Québec se consacrant à la production ovine avaient en inventaire près de 125 000 brebis.

1. Ce *Bioclips* est complémentaire du [Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie ovine au Québec](#).

Au premier rang des régions, le Bas-Saint-Laurent regroupait 31 % des brebis, alors qu'il comptait 17 % des entreprises ovines de la province (300 brebis par ferme en moyenne). Cette région se distingue donc par la taille et la spécialisation de ses exploitations, qui produisaient notamment 41 % des agneaux lourds du Québec. Notons, à titre de comparaison, que la Montérégie comprenait 16 % des fermes ovines du Québec et regroupait 11 % du cheptel (environ 100 brebis par ferme).

**Figure 1. Répartition du nombre de fermes et de brebis selon les régions administratives du Québec en 2018**



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement; compilation du MAPAQ.

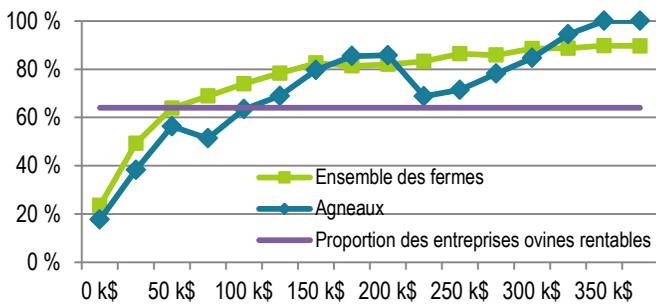
Dans l'ensemble du Québec, les exploitants agricoles qui trouvent leur principale source de revenus dans la production ovine affichent un revenu annuel moyen de 114 600 \$. Toutefois, les producteurs de 5 régions sur les 17 que compte le Québec ont des revenus supérieurs à cette moyenne provinciale. En tête de liste, les entreprises de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine enregistrent en moyenne des revenus d'un peu plus de 200 000 \$ par année; elles sont suivies de celles du Bas-Saint-Laurent qui ont des revenus de près de 179 000 \$.

#### LA TAILLE DES FERMES ET L'ENJEU DE RENTABILITÉ

Dans l'ensemble, la production ovine montre une rentabilité plus modeste que celle des autres productions. La taille des exploitations agricoles peut expliquer en partie cette situation. En effet, alors que le revenu brut annuel moyen des entreprises agricoles québécoises dépasse 368 000 \$<sup>2</sup>, celui des exploitations ovines de la province est beaucoup moins élevé, à savoir 114 600 \$. Malgré le soutien de l'État, une majorité d'entre elles ne réussit pas à obtenir des marges positives. Toutefois, parmi celles qui ont des revenus de 150 000 \$ ou plus, la proportion des fermes ovines rentables est comparable à celle des autres entreprises agricoles du Québec.

2. Données des fiches d'enregistrement du MAPAQ.

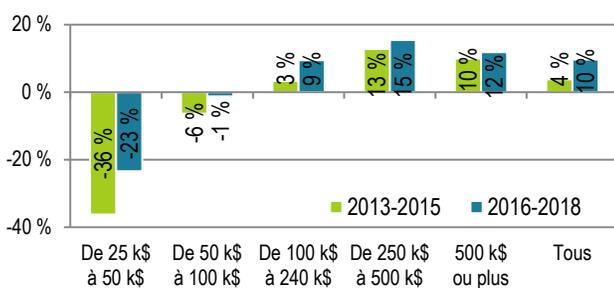
**Figure 2. Proportion des entreprises rentables par tranche de 25 000 \$ de revenus agricoles bruts – moyenne de 2016 à 2018**



Source : La Financière agricole du Québec (FADQ), base de données du programme Agri-stabilité, en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

Par contre, la situation financière des entreprises s'améliore. Ainsi, la marge d'exploitation de l'ensemble des fermes ovines est en moyenne de 10 % pour la période 2016-2018, comparativement à 4 % pour les années 2013-2015.

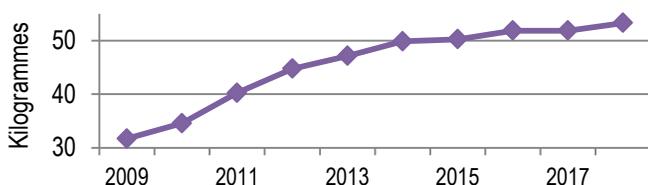
**Figure 3. Marge d'exploitation des entreprises du secteur ovin selon le revenu agricole brut – moyenne de 2013 à 2018**



Source : FADQ, base de données du programme Agri-stabilité, en date du 29 octobre 2019; compilation du MAPAQ.

La productivité des brebis, qui est en hausse au cours des dernières années, ainsi que l'augmentation du poids moyen des agneaux vendus sont des facteurs qui expliquent l'amélioration des revenus provenant des marchés.

**Figure 4. Kilogrammes d'agneaux produits par brebis, de 2009 à 2018**



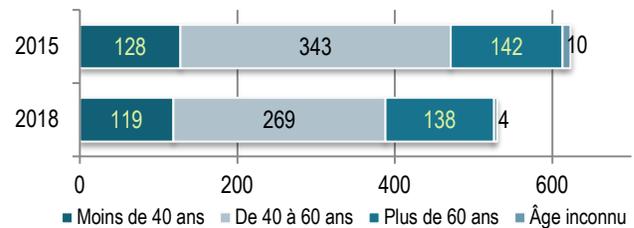
Source : FADQ, données de l'assurance stabilisation des revenus agricoles; compilation du MAPAQ.

### LA RELÈVE, GAGE DE VITALITÉ

Assurer une relève<sup>3</sup> constitue un défi dans tous les secteurs de l'agriculture québécoise. En effet, en trois ans, près de 15 % des fermes ovines spécialisées du Québec ont cessé leurs activités, si bien que leur nombre est passé de 623 en 2015 à 530 en 2018. Cette baisse implique principalement des exploitants âgés de 40 à 60 ans.

3. La relève agricole est constituée d'entrepreneurs qui ont moins de 40 ans et qui possèdent au moins 20 % des parts de l'exploitation.

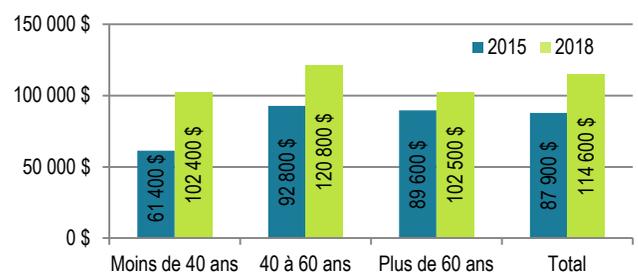
**Figure 5. Répartition des exploitations ovines selon l'âge du propriétaire principal, en 2015 et en 2018**



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement (image de décembre 2018); compilation du MAPAQ.

Non seulement le nombre d'entreprises dirigées par un exploitant de moins de 40 ans se maintient, mais le revenu moyen qu'elles génèrent a augmenté de 67 % (de 61 000 \$ à 102 000 \$) de 2015 à 2018. C'est une hausse qui est supérieure à l'augmentation de l'ensemble des producteurs ovins (30 %).

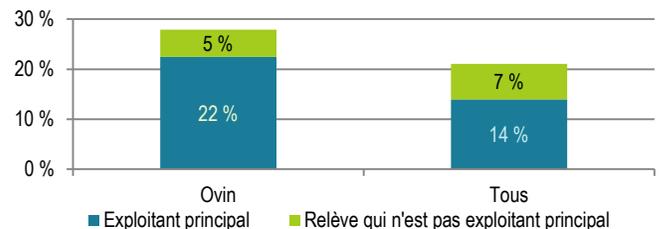
**Figure 6. Revenu annuel moyen des exploitants du secteur ovin selon l'âge, en 2015 et en 2018**



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement (image de décembre 2018); compilation du MAPAQ.

De plus, la relève est présente dans 28 % des entreprises ovines du Québec et plus des trois quarts des membres de cette relève agissent comme des exploitants principaux. Notons que près du quart de la relève québécoise du secteur ovin se trouve dans le Bas-Saint-Laurent.

**Figure 7. Répartition de la relève dans le secteur ovin et l'ensemble des fermes du Québec, en 2018**



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement (image de décembre 2018); compilation du MAPAQ.

### DES DÉFIS POUR UN SECTEUR EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Les entreprises ovines du Québec sont appelées à relever d'importants défis. Ainsi, il leur faut assurer l'approvisionnement en agneaux à l'occasion de différentes fêtes religieuses et soutenir la régularité de l'offre tout au long de l'année, et ce, alors que les importations d'agneaux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, de l'Ontario et de l'Ouest canadien influent sur les prix à la production au Québec.

La relève est confrontée à des enjeux importants : se procurer des animaux de qualité, disposer d'installations favorisant l'efficacité du travail et le bien-être animal, ainsi que stimuler le développement de l'expertise tant par la formation scolaire que par l'engagement dans le milieu.

En réponse aux défis qui se posent, des partenaires et des acteurs du secteur se sont regroupés depuis 2012 au sein d'une table filière et mettent en commun leurs compétences et leurs expériences pour consolider les divers maillons de l'industrie.